AU BANQUET DE SIRE JEAN !

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité
35'	**Objectifs : découvrir des aliments et les épices consommés lors d'un banquet par l'observation et l'odorat. Connaître les caractéristiques des céramiques culinaires médiévales.** Par groupe de marmitons : - Confection d'un plat de banquet en sélectionnant les aliments (factices), les épices et les ustensiles nécessaires à sa réalisation, à partir d'une recette de banquet. - Présentation de la céramique médiévale avec des originaux retrouvés au Château de Tiffauges et avec leurs reproductions.	Médiateur	Salle d'activité
10'	**Objectif : savoir restituer à l'oral les caractéristiques des plats de banquet présentés.** Bilan, par groupe de marmitons : réalisation d'une présentation esthétique de leur plat. Restitution orale des caractéristiques de leur recette au reste de la classe.	Médiateur	Salle d'activité
45'	**Objectifs : découvrir le banquet médiéval : sa signification, le lieu et l'art de la table. Expérimenter des saveurs médiévales.** Mise en situation : les élèves se costument. En groupe, jeu d'association sur les couverts du banquet médiéval à partir de cartes et de reproductions d'objets, puis dressage de la table. Dégustation d'un dessert de banquet médiéval.	Enseignant-accompagnateurs	Salle avec décor de banquet
5'	Mot de conclusion. Récupération des sacs et passage aux toilettes.		

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation et les ressources dans la rubrique *Organiser votre activité.*

- Activité se déroulant uniquement en salle (possibilité de cumuler avec une autre 1/2 journée au château).

- Constituer 5 groupes dans votre classe.

Accompagnateurs :
- Moins de 30 élèves/classe : 3 accompagnateurs maximum dont l'enseignant
- Plus de 30 élèves/classe : 4 accompagnateurs maximum dont l'enseignant.
Si le nombre d'adultes encadrant est supérieur à cette recommandation, les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter de leur droit d'entrée sur le site.

- Une salle avec le matériel installé et le support d'animation sera mise à votre disposition.

- Avant l'activité, s'assurer qu'aucun enfant n'est allergique aux produits utilisés. Liste complète des allergènes (lien direct en bas de page) : http://www.edap.vendee.fr/

RENDEZ-VOUS

Salle pédagogique
- 13 rue du Moulin Vieux -
85130 TIFFAUGES

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE
Le temps des rois.

FRANÇAIS
Comprendre et s'exprimer à l'oral
Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées.

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

CONSIGNES DE VISITE

CHÂTEAU
DE TIFFAUGES

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	**6 accompagnateurs dont l'enseignant**	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	**3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves**	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	**2 accompagnateurs dont l'enseignant**	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs**.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet**, **rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

Nous contacter : 02 28 85 81 85

CHÂTEAU DE TIFFAUGES

STATIONNEMENT
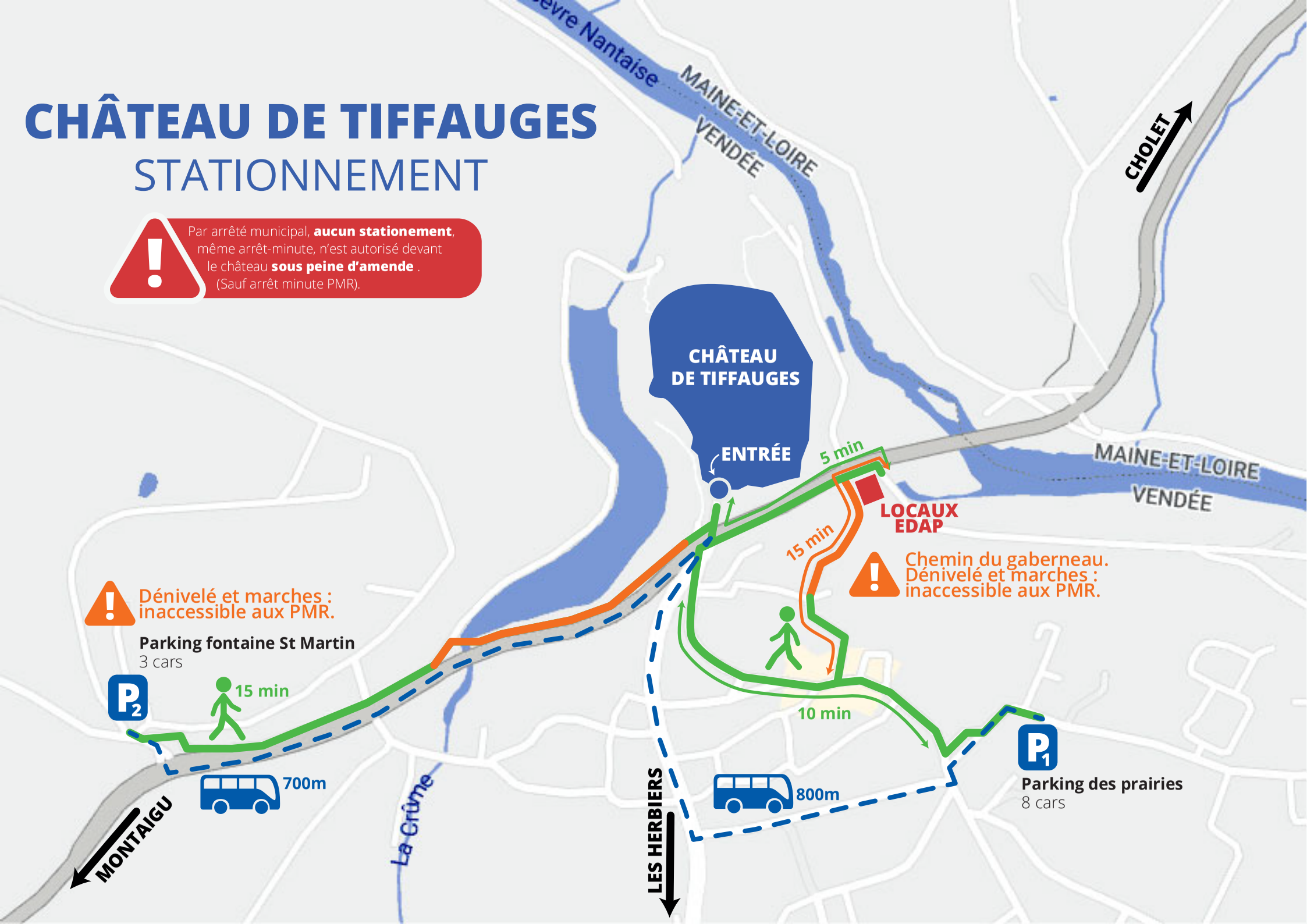
Par arrêté municipal, **aucun stationement**, même arrêt-minute, n'est autorisé devant le château **sous peine d'amende** . (Sauf arrêt minute PMR).